

Pour ses messages et ses prophéties L'abbé Michel Rodrigue de nouveau désavoué

François Gloutnay par François Gloutnay - 23 avril 2024 - Présence Info

L'évêque Guy Boulanger d'Amos et de Rouyn-Noranda prévient les catholiques de ces deux diocèses que le désaveu prononcé par son prédécesseur envers l'abbé Michel Rodrigue est toujours en vigueur.

Ce prêtre, ordonné dans le diocèse de Hearst-Moosonee, en Ontario, mais qui anime toujours une communauté sise dans le diocèse d'Amos, «ne s'est jamais rétracté des messages et des prophéties» qu'il prononçait il y a quelques années et qui avaient soulevé la désapprobation de l'évêque Gilles Lemay.

«Bien au contraire», prévient Mgr Boulanger dans une lettre publiée le samedi 20 avril 2024.

Rappelons qu'en 2020, l'évêque d'Amos avait été questionné sur les propos de ce prêtre qui affirmait, lors de conférences publiques, que le monde entier était contrôlé par un gouvernement mondial secret constitué d'Illuminati adoreurs de Satan. Ce gouvernement secret préparait des groupes armés partout dans le monde qui attendent son ordre pour passer à l'action.

Le prêtre, présenté «comme l'Apôtre des derniers temps» et «un exorciste officiel de l'Église», annonçait aussi une prochaine guerre nucléaire qui ravagerait la planète. L'abbé Rodrigue évoquait l'existence de «refuges» – qui lui auraient été révélés – où les chrétiens seraient conduits grâce à une petite flamme produite par des anges gardiens. Il soutenait enfin que Satan utiliserait des vaccins pour rendre les gens malades.

Ces affirmations avaient fait bondir Mgr Gilles Lemay qui s'était dit «extrêmement choqué» d'apprendre qu'un prêtre de son diocèse avançait de tels propos, «Je tiens à ce que ce soit clair que je suis absolument en désaccord avec les prophéties de ta part», lui avait-t-il écrit le 21 avril 2020.

Aujourd'hui, Mgr Boulanger explique que, depuis sa nomination à la tête du diocèse d'Amos en septembre 2023, plusieurs personnes l'ont questionné afin de connaître «si ce désaveu demeure toujours effectif».

«Ayant la responsabilité de guider nos deux Églises diocésaines dans la foi reçue des Apôtres, il m'apparaît important que je clarifie publiquement la situation», écrit-il tout en déplorant qu'à ce jour, l'abbé Michel Rodrigue ne se soit «jamais rétracté de ces messages et de ces prophéties».

«La mise en garde donnée par Mgr Lemay demeure donc toujours très pertinente.»

Aux gens qui s'inquiètent d'avoir vu l'abbé participer à «certaines célébrations», il déclare que «le désaveu visait uniquement ses enseignements». L'abbé Michel Rodrigue «demeure toujours prêtre de l'Église catholique». Toutefois, s'empresse de préciser l'évêque, la communauté qu'il a fondée, la Fraternité apostolique Saint Benoît-Joseph Labre «n'a aucune reconnaissance dans notre Église».

«J'invite donc les fidèles à être prudents quant à l'adhésion et au support qu'ils peuvent apporter à ce groupe. D'ailleurs, je ne suis pas en mesure d'attester que les enseignements donnés dans leur maison sont conformes à ceux de l'Église catholique», indique Mgr Boulanger.

Selon son site Web, la Fraternité apostolique Saint Benoît-Joseph Labre, une communauté présentée comme semi-monastique compterait trois branches, soit celle des prêtres et des futurs prêtres, celle des personnes consacrées et celle des «familles qui ont à cœur de vivre pleinement leur vie chrétienne et familiale».

Au moment de publier, ni Mgr Boulanger ni l'abbé Rodrigue n'avaient répondu aux questions de Présence.